

Séance du 11 avril 2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le ONZE AVRIL à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Madame Valérie TONIN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

TONIN Valérie, BEJNA Véronique, BONA Aurélie, SPECQUE Wilfrid, NORMANT Ludivine, RUPRET Joëlle, DAUNES Michel, PAYEN David, BOREGO Fabienne, FONT Marine, MURILLO-RUIZ Fabien, JAYLES Bernadette, DUYNLAEGER Colette, GAUCI Jacqueline, KALB Marjorie.

Procuration(s) :

BART Frédéric pouvoir à BOREGO Fabienne, DUCOUSSO Isabelle pouvoir à KALB Marjorie.

Date de la convocation
28 mars 2024

Étai(en)t absent(s) :

LAZARTIGUE Cyril, ALMEIDA Filipe.

Date d'affichage
11

Étai(en)t excusé(s) :

BART Frédéric et DUCOUSSO Isabelle.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

NORMANT Ludivine.

16 avril 2024
et publication du
16 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	293 896,71
- un excédent reporté de :	103 848,72
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	397 745,43
- un excédent d'investissement de :	284 906,24
- un déficit des restes à réaliser de :	384 557,05
Soit un besoin de financement de :	99 650,81
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	397 745,43
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	99 650,81
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	298 094,62

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 284 906,24

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance, Ludivine NORMANT

La Maire, Valérie TONIN


